

Association du personnel

Une hausse salariale de 0,6% pour le personnel du domaine des EPF

↳ Les partenaires sociaux se sont mis d'accord sur une hausse salariale de 0,6% lors des négociations qui ont eu lieu le mercredi 18 novembre dernier à Berne.

Luc Python
Membre du Comité
de l'APC-EPFL

Ce montant comprend l'indexation au renchérissement de 0,1% ainsi que 0,5% d'augmentation salariale proprement dite.

Étaient présents à la table de négociations avec le Conseil des EPF, l'Association du personnel de la Confédération (APC), l'Association des cadres de la Confédération (ACC), le syndicat Transfair ainsi que le Syndicat des services publics (SSP), pour ne citer que les associations à caractère national. Les

assistants-doctorants ainsi que les postdoctorants ne bénéficient pas de ces négociations car ils sont soumis à une autre réglementation.

L'augmentation n'est pas énorme certes, mais elle est tout de même supérieure à celle du personnel de l'administration fédérale qui est de 0,1% pour 2015. Elle peut être considérée comme un rattrapage par rapport aux années précédentes, où les employés des EPF ont reçu moins d'augmentation que le personnel de l'administration de Berne.

L'APC est satisfaite du résultat car le Conseil des EPF a pris

en compte les interventions des associations du personnel ainsi que celles des commissions du personnel des différentes institutions du domaine des EPF (EPFL, ETHZ et les autres institutions de recherche) qui demandaient une meilleure valorisation de leur travail et un certain rattrapage par rapport au personnel de l'administration fédérale.

Les partenaires sociaux relèvent également les efforts faits par le Conseil des EPF pour assurer de bonnes prestations aux employé-e-s dans le domaine du deuxième pilier, suite à la baisse du taux technique

en 2015. L'APC note également avec satisfaction que les rentes-ponts octroyées aux employé-e-s désireux de prendre une retraite anticipée continueront à être financées généreusement par l'employeur dès 60 ans, ce qui n'est plus le cas dans l'administration fédérale, où l'employeur a très fortement réduit son engagement financier. ☺

↳ <http://apc.epfl.ch>



L'APC en balade à Fribourg, ville des ponts

↳ C'est à Fribourg, ville des ponts mais aussi ville bilingue, que la section EPFL de l'Association du personnel de la Confédération (APC) a décidé d'emmener les 40 participantes et participants des sections romandes de l'APC le 27 septembre dernier pour leur promenade annuelle.

Jacqueline Morard
Présidente de l'APC-EPFL

La visite de la ville fut l'occasion de faire connaissance avec «le petit dernier» de la brochette de ponts que possède la ville de Fribourg: le pont de la Poya, qui est aussi le plus grand, le plus large et le plus haut de tous les ponts de la ville.

Puis le repas de midi a été servi dans un décor particulièrement romantique à Morat, au bord du lac, sous les marronniers de la terrasse du restaurant Schiff. La visite du Papiliorama à



Chiètres (Kerzers) a également été une expérience unique. Plus de 60 espèces de papillons tropicaux de toutes les régions du globe s'ébattent dans un ballet multicolore et enchanteur. Pour terminer, la joyeuse équipe s'est désaltérée à la fête des vendanges de Vully, la plus petite région viticole de Suisse. Une journée d'automne ensoleillée, une atmosphère décontractée, une belle réussite. ☺

↳ <http://apc.epfl.ch>